



Le lundi 5 octobre 2020

Le Président de la Communauté de Communes
A l'ensemble des élus du Bureau Communautaire,

Tugdual BRABAN, Joëlle LE BIHAN, Yvon COQUIL, Annick BARRE, Jean-Claude GOUIFFES, Géraldine HARY, GUY CITERIN, Denis SALAUN, Martine QUEMERE, Patrick WAQUIER

J'ai l'honneur de vous inviter au prochain **Bureau Communautaire** le :

**Mardi 13 octobre 2020 à 16h00
6 rue de Morlaix
29520 CHATEAUNEUF-DU-FAOU**

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal du bureau communautaire en date du 22 septembre 2020 ;**
- 2. Affaires générales -**
 - 2.1 Compte-rendu de la réunion en date du 6 octobre 2020 ;
 - 2.2 Compte rendu des portes ouvertes du 25 septembre 2020 ;
- 3. Marchés publics -**
 - 3.1 Conteneur à ordures ménagères – lancement consultation ;
 - 3.2 Travaux entretien de la voirie communautaire VC4 – Plonévez du Faou / Landeleau ;
 - 3.3 Création voie d'accès de la zone d'activités de Spézet ;
- 4. Développement économique et aménagement de l'espace -**
 - 4.1 Compte-rendu de la réunion en date du 24 septembre 2020 ;
- 5. Tourisme -**
 - 5.1 Compte-rendu de la réunion en date du 28 septembre ;
- 6. Enfance jeunesse -**
 - 6.1 Compte-rendu de la commission enfance jeunesse du 1^{er} octobre 2020 ;
- 7. Gestion des déchets et SPANC -**
 - 7.1 Compte-rendu de la commission en date du 14 septembre 2020 ;

8. Communication, attractivité et numérique -

8.1 Compte-rendu de la commission numérique spéciale MEGALIS en date du 16 septembre 2020 ;

8.2 Compte-rendu de la réunion de la commission numérique spéciale Cyber en date du 8 octobre 2020 ;

9. Agriculture, énergie et développement durable -

9.1 Compte-rendu de la réunion en date du 7 octobre 2020 ;

10. Ressources humaines et prévention -

10.1 Compte-rendu du CHSCT du 30 septembre 2020 ;

11. Questions diverses et d'actualités -

Je vous remercie de bien vouloir m'informer de votre présence pour cette réunion. Si toutefois vous ne souhaitez pas vous déplacer, il est possible d'assister à la réunion par visioconférence ou audioconférence. Dans ce cas, merci de prévenir les services de la Communauté de Communes pour vous faire parvenir le mode opératoire pour la connexion au bureau communautaire.

Le Président,
Bernard SALIOU



Saliou

Conformément aux articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT l'envoi des convocations est réalisé par voie électronique